



Mairie - Impasse de l'Hôtel de ville 27190 CONCHES EN OUCHE
Tél : 06.59.60.48.02 - <http://www.archerieclubconchoise.com> mail : archerieclubconchoise@live.fr

Siret 448 335 891 000 12 - code APE 926C - Affiliation FFTA 0927052



INVITATION CONCOURS DEBUTANTS Jeunes & Adultes Organisé le 8 janvier 2022 Ouvert aux archers licenciés FFSA

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

LIEU Dans les gymnases place Pierre de Coubertin à CONCHES EN OUCHE – situés en face de la piscine municipale rue Charbonnière – (GPS : latitude 48.53286 – longitude 0.941253)

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et vérifié avant d'entrer dans les gymnases

HORAIRES

	Ouverture du Greffe	Echauffement /cible	Inspection du matériel	Début des tirs
Samedi 8 janvier 2022	13 h 00	13 h 15	13 h 45	14 h 00

Arbitre Responsable GUILBERT Sébastien
Arbitres Jeunes AUBEL Marion – ARGENTIN Laurent

BLASONS par catégories et par niveau – 2 x 6 volées de 3 flèches à 15 mètres – rythme A-B-C-D

Poussin	Blason ø 122	Niveau 2	Niveau 1 pour les archers ayant déjà participé à un concours débutant
	Blason ø 80	Niveau 1	
Benjamin et Minime	Blason ø 80	Niveau 2	
	Blason ø 60	Niveau 1	
Cadet à Junior	Blason ø 60	Niveau 2	
	Blason ø 40	Niveau 1	
Séniors 1 – 2 – 3	Blason ø 60	Niveau 2	
	Blason ø 40	Niveau 1	

Les archers inscrits sans niveau seront classés au Niveau 1

INSCRIPTIONS préalable obligatoire

Montant de l'engagement toutes catégories 5,00 €

A envoyer avant le LUNDI 3 JANVIER 2022 avec le bulletin ci-joint à :
GHIRARDI Elisabeth – 9 rue de la Verrerie – 27190 BEAUBRAY – Chèque à l'ordre de l'ACC
Mail : eghirardi@wanadoo.fr – tél : 06.59.60.48.02

Toute inscription non décommandée au moins deux jours avant le concours sera dûe sauf cas de force majeure

RECOMPENSES aux trois premiers de chaque catégorie

GREFFE

Chaque archer inscrit se présente muni de sa licence papier ou dématérialisée avec photo récente ou justificatif d'identité, (licence compétition non obligatoire)

Chaussures de sport, tenue blanche ou de club sont obligatoires sur le pas de tir et sur le podium



BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Une collation est offerte aux compétiteurs

Selon le dernier protocole gouvernemental
LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE

en dehors du pas de tir

Les gestes barrières et la distanciation restent d'actualité



INSCRIPTION concours DEBUTANTS ACC du 8 janvier 2022

Cie ou Club de :

Coordonnées du responsable :

Licence	Nom	Prénom	Catégorie									Sexe		Arme			NIVEAU		Montant
			P	B	M	C	J	S1	S2	S3	F	H	CL	CO	BB	1	2		

INSCRIPTIONS préalable obligatoire

Toutes catégories 5 €

A envoyer avant le LUNDI 3 JANVIER 2022 avec le bulletin ci-joint à :

GHIRARDI Elisabeth - 9 rue de la Verrerie - 27190 BEAUBRAY - Chèque à l'ordre de l'ACC

Mail : eghirardi@wanadoo.fr - tél : 06.59.60.48.02

Toute inscription non décommandée au moins deux jours avant le concours sera dûe sauf cas de force majeure